

### Annexe 1 : Redevance des professionnels

Catégorie	Activités	Tarif annuel redevance nette	montant 2023
1	Agences de conseils du secteur tertiaire (assurances, banques, comptables, informatiques, immobilier, mutuelles, professions libérales, voyages,...)	Forfait 1	114.00 €
	Cabinets de santé en médecines conventionnelles, douces et alternatives hors soins à domicile (médecins, infirmiers, kinésithérapeute, ostéopathes, laboratoires, opticiens,...) - Vétérinaires		
	Centres équestre		
	Cinéma		
	Contrôles techniques		
	Fabrication aliments pour bétail		
	Petites manufactures ( <i>hors retouches textiles</i> ) - Ateliers de fabrication artisanale (non alimentaire) - Artisanat d'art		
	Stations-services - Stations de lavages		
	Locations de chambres d'hôtes - Locations saisonnières (professionnels du tourisme, hors LMNP)		
	Locations diverses motorisées		
Professionnels du transport (hors taxi et auto-écoles) - Travaux agricoles	Forfait 2	256.00 €	
Boutiques de services aux particuliers hors prestations à domicile (pompes funèbres, pressing, salons de coiffure, soins de beauté, ...)			
Bars - Tabac			
Boucheries - charcuteries - poissonneries			
Boulangeries - pâtisseries (sans ateliers de fabrication)			
Commerces de détail (non alimentaire, non électroménager) - Fleuristes			
Discothèques			
Hébergements collectifs			
Mécanique cycles, moto et marine - Chantiers navals			
Petits commerces alimentaires			
Petits commerces électroménagers			
Pharmacies			
Restaurants - Crêperies - Pizzerias			
Restauration à emporter	Forfait 3	538.00 €	
Boulangeries - pâtisseries (atelier de fabrication)			
Équipements de loisirs			
Petites surfaces alimentaires : superettes			
Restaurants ouvriers			
Agences postales	redevance au réel (€ par litre)	OM=0,0157€/L  CS=0,0039€/L	
Grandes et moyennes surfaces alimentaires : supermarchés - hypermarchés			
Grandes et moyennes surfaces non alimentaires			
Campings			
Hôtels, Hôtels-restaurants			
Garages et carrosserie de mécanique automobile	Forfait 5	738.00 €	
Production alimentaire artisanale			
5	Professionnels prévus en catégorie 4 non facturables au réel pour des raisons techniques		

## Annexe 2 : Redevance des administrations

Catégorie	Activités	Tarif annuel redevance nette	montant 2023
1	Équipements culturels Offices gestion HLM Offices tourisme Syndicats	<b>Forfait 1</b>	<b>128.00 €</b>
2	Mairies (moins de 1500 habitants) Établissements publics de l'Etat (Gendarmerie, établissement de soins, Trésor public) et du Conseil Régional - Etablissements privés d'accueil médico -social sans restauration Établissements du Conseil Départemental : agences techniques, ... SDIS : centres de secours	<b>Forfait 2</b>	<b>473.00 €</b>
3	Mairies (de 1500 à 2500 habitants)	<b>Forfait 3</b>	<b>642.00 €</b>
4	Communauté de Communes Mairies (plus de 2500 habitants)	<b>Forfait 4</b>	<b>1 067.00 €</b>
5	Établissements scolaires sans restauration collective	<b>forfait / élève / an</b>	<b>2.23 €</b>
6	Établissements d'accueil médicalisé des personnes âgées ou des personnes handicapées Établissements scolaires avec restauration collective	<b>redevance au réel (€ par litre)</b>	<b>OM=0,0157€/L CS=0,0039€/L</b>